

imaginons demain



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2020 2021



Centre de services scolaire René-Lévesque

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE

À titre de nouveau tandem de gouvernance de notre belle organisation, nous sommes très fiers de vous présenter, dans ce rapport annuel, les résultats du travail exemplaire accompli par notre grande équipe du Centre de services scolaire René-Lévesque (CSSRL) en 2020-2021!

Une gouvernance renouvelée et engagée...

Depuis le 15 octobre 2020, 15 nouvelles personnes forment le conseil d'administration du CSSRL. Ce fut tout un défi de mettre en place cette nouvelle gouvernance dans un contexte pandémique où toutes les rencontres ont eu lieu à distance, mais nous y sommes parvenus de belle façon! Avec ce groupe d'individus engagé, nous avons réussi, dans un climat de collaboration et de respect, à centrer nos discussions et nos échanges sur la réussite de chacun et chacune de nos élèves. Réussir à le faire à travers l'appropriation de nos nouveaux rôles et la mise en place de nos différents encadrements montrent bien que chacune et chacun des administratrices et des administrateurs sont bien engagés dans la réalisation de notre mission d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Une vision partagée et vivante... Apprenons ensemble...

Comme organisation apprenante, nous avons continué à collaborer en maintenant nos communautés de pratiques (COP) et nos communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans chacun de nos établissements et chacun de nos services. Le développement

des compétences de chaque personne de notre organisation en soutien à notre vision est une priorité pour nous et l'utilisation des outils technologiques à distance, n'a pas été un obstacle à son actualisation. Chaque jour, nous avons tenté de placer les acteurs clés de la réussite de nos élèves, les enseignants et les directions d'établissement, dans les conditions optimales afin qu'ils puissent exercer pleinement leur leadership pédagogique.

Visons la réussite...

Avec une équipe qui manifeste au quotidien nos valeurs de collaboration, d'engagement et d'accomplissement, nous avons maintenu le focus sur notre Plan d'engagement vers la réussite et nos objectifs ambitieux de réussite, de qualification et de diplomation. Et nos efforts ont porté fruit puisque, malgré le contexte pandémique, notre taux de qualification et diplomation après 7 ans pour notre cohorte de 2013 est de 81,7 %. Nous n'avons pas encore atteint notre cible de 84 % pour 2023, mais avec un bon de près de 4 % dans la dernière année, nous sommes confiants de pouvoir y parvenir. Nous sommes très fiers de cet accomplissement d'autant plus que notre contexte qui place 18 de nos 28 écoles avec des indices de défavorisation situés entre 8 et 10 ne nous a pas empêchés d'obtenir ces résultats qui nous placent au 9^e rang parmi tous les Centres de services scolaires francophones au Québec. Sincère bravo à notre équipe et nos élèves !!

LOUIS BUJOLD
DIRECTEUR
GÉNÉRAL



MÉLANIE MARIN
PRÉSIDENTE
CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Imaginons demain...

Comme tandem de gouvernance de notre belle organisation, nous sommes fiers de cet accomplissement, mais nous visons encore plus haut, soit la réussite de tous! Pour y parvenir, nous aurons bien sûr des défis importants à relever tels que celui de revenir de cette crise pandémique qui a été particulièrement difficile pour nos jeunes, de recruter du personnel qualifié en cette période de pénurie de main-d'œuvre, d'assurer une nouvelle gouvernance stable dans un contexte où chacun des membres à un niveau d'engagement très élevé,...

Cependant, nous imaginons demain avec beaucoup d'optimistes! Notre culture collaborative forte et notre équipe engagée nous permettent de penser que, dans un avenir pas si lointain, chacun et chacune de nos élèves pourra s'accomplir, réussir et obtenir une qualification ou une diplomation qui lui servira tout au long de sa vie!!!

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	6
	Le Centre de services scolaire en bref	6
2	GOVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	6
	Conseil d'administration	6
	Autres comités de gouvernance	8
	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	9
3	RÉSULTATS	10
	Plan d'engagement vers la réussite	10
	Lutte contre l'intimidation et la violence	15
4	UTILISATION DES RESSOURCES	18
	Répartition des revenus du Centre de services scolaire	18
	Ressources financières.....	18
	Gestion et contrôles des effectifs	20
	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	21
	Ressources matérielles et technologiques.....	21
5	ANNEXE DU RAPPORT ANNUEL	22
	Rapport du protecteur de l'élève	22



1 PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre de services scolaire René-Lévesque est une organisation apprenante, ouverte sur son milieu, comptant plus de 1 300 membres du personnel, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la région!

NOTRE TERRITOIRE :

Plus de 300 kilomètres longeant le littoral sud de la péninsule gaspésienne, de Percé jusqu'aux portes de la Matapédia, entre la baie des Chaleurs et les monts Chic-Chocs.

NOUS DESSERVONS 5 500 ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, AINSI RÉPARTIS :

NOS ÉLÈVES

Préscolaire
(4 et 5 ans)

507

Primaire

2 260

Secondaire

1 799

Éducation
des adultes

516

Formation
professionnelle

418

NOS ÉTABLISSEMENTS

20

écoles primaires

2

écoles
primaires-secondaires

5

écoles secondaires

2

centres d'éducation
des adultes

2

centres de formation
professionnelle

NOTRE BUDGET
92,5 M\$

2 GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique, le conseil est composé de 15 membres compétents, reconnus par leur milieu et présentant des profils diversifiés, soit 5 parents d'élèves (5 districts), 5 membres de la communauté et 5 membres du personnel scolaire. La direction générale, le secrétaire général et un membre du personnel d'encadrement participent aux séances sans droit de vote.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARENTS			
Sainte-Marie de Cap d'Espoir Bon-Pasteur de Sainte-Thérèse Bon-Pasteur de Grande-Rivière Du Littoral de Grande-Rivière Saint-Paul de Pabos Saint-Joseph de Chandler	Marc Lusignan District 1	Bois-Vivant de New-Richmond Saint-Donat de Maria Bourg de Carleton Des Audomarois de Saint-Omer CFP l'Envol et CEA Carleton-Matapédia	Esther-Julie St-Onge District 4
Mgr Sévigny de Chandler Sacré-Cœur de Newport Saint-Bernard de Gascons Le Phare de Port-Daniel La Source de Paspébiac Polyvalente de Paspébiac	Karine Lacroix Vice-présidente District 2	Antoine-Bernard de Carleton Des Quatre-Temps de Nouvelle Père Pacifique de Pointe-à-la-Croix Des Deux-Rivières de Matapédia Du Plateau de Saint-François d'Assise	Mélanie Marin Présidente District 5
Aux Quatre-Vents de Bonaventure François-Thibault de Bonaventure Des Découvertes de Saint-Siméon Cap Beau-Soleil de Caplan Aux Mille-Ressources de St-Alphonse CFP Bonaventure/Paspébiac/Chandler et CEA Bonaventure/Paspébiac/Chandler	Joshua Burns District 3		



PERSONNEL

Enseignant

Marie-Lise Lévesque

Professionnel

Stéphanie Joly-Lavoie

Soutien

Nathalie Dickie

Direction d'établissement

Martin Langlois

Encadrement

Sylvie Legault

COMMUNAUTÉ

Ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Chrystel Brochu

Ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Gérard Forget

Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Johanne Poulin

Personne issue du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux

Félix Caron

Personne âgée de 18 à 35 ans

Rosalie Bujold

S'AJOUTENT À CES 15 MEMBRES (sans droit de vote)

Directeur général

Louis Bujold

Directrice générale adjointe

Josée Arseneau

Secrétaire général

Denis Gauthier

Directrice des services éducatifs

Monica Pichette



CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RENCONTRÉ 5 FOIS EN 2020-2021

LE 20 OCTOBRE 2020

LE 15 DÉCEMBRE 2020

LE 16 MARS 2021

LE 18 MAI 2021

LE 14 JUIN 2021

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Élaboration et adoption des documents de planification et de fonctionnement du CA
- Règlement de délégation des fonctions et pouvoirs
- Appropriation du PEVR et du modèle de gestion
- Adoption des cadres d'allocation, politiques et règlements du CSSRL

NOMBRE DE PLAINTES EN 2020-2021:

- Le secrétaire général a traité 8 plaintes et 6 demandes d'accès à l'information
- Le protecteur de l'élève a traité 5 plaintes



2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

LISTE DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LEURS MEMBRES

NOM DU COMITÉ	LISTE DES MEMBRES
Comité gouvernance et éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Louis Bujold, directeur général • Denis Gauthier, secrétaire général • Félix Caron, membre de la communauté • Marc Lusignan, membre parent
Comité vérification interne	<ul style="list-style-type: none"> • Louis Bujold, directeur général • Samuel Johnson, directeur, Ressources financières • Martin Langlois, direction d'établissement • Gérard Forget, membre de la communauté
Comité ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Louis Bujold, directeur général • Nicolas Tchernof, directeur, Ressources humaines • Chrystel Brochu, membre de la communauté • Félix Caron, membre de la communauté



2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 175,1 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'administration doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs.

Ce document sera adopté en 2021-2022 et sera accessible au public pour consultation sur notre site Internet www.cssrl.gouv.qc.ca sous la rubrique Notre organisation/Publications.

2.4. DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Aucune divulgation d'actes répréhensibles n'a été déposée au Responsable du suivi pour l'année scolaire 2020-2021.

- Reddition de comptes de la loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

REDDITION DE COMPTES 2020-2021

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	NOMBRE DE DIVULGATION OU DE COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3 RÉSULTATS

3.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

LES 3 ENJEUX DE NOTRE PLAN D'ACTION ASSOCIÉ AU PEVR



PRÉVENTION ET RÉUSSITE EN LITTÉRATIE

ORIENTATION :
Améliorer la compétence en littératie dès la petite enfance.

DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉLÈVE DANS UN MILIEU SAIN ET STIMULANT

ORIENTATION :
Soutenir les équipes-école dans l'intégration et l'actualisation des DGF dans les projets éducatifs et les situations d'apprentissage.

DIPLOMATION, QUALIFICATION ET FORMATION CONTINUE

ORIENTATION :
Améliorer la diplomation, la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie.

3.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

PRÉVENTION ET RÉUSSITE EN LITTÉRATIE

ORIENTATION 1

o Améliorer la compétence en littératie dès la petite enfance.

MOYEN 1

Soutenir les équipes-école à la mise en place des pratiques efficaces de prévention en littératie 0 - 4 ans : Poursuite de la collaboration avec les partenaires (CPE, CISS, Maison de la famille, etc.)
Préscolaire et premier cycle du primaire : Maintien et enrichissement des pratiques

MOYEN 2

Soutenir les équipes-école dans le développement d'équipes collaboratives efficaces axées sur les apprentissages essentiels (à l'intérieur des situations d'apprentissage) (Collaboration, pratiques liées à la recherche, culture de données)

MOYEN 3

Collaborer avec les centres d'éducation des adultes à développer l'accessibilité à la formation en littératie pour les adultes hors réseau scolaire (alphabétisation, francisation, etc.)



OBJECTIF 1	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS ¹ 2017	RÉSULTATS ² 2018	RÉSULTATS ² 2019	RÉSULTATS ² 2020	RÉSULTATS ² 2021
Augmenter la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité en possédant les préalables nécessaires en littératie	Proportion d'enfants qui commencent leur scolarité en possédant les préalables nécessaires en littératie	80 %	69 %	60 %	72 %	67 %	68 %

EXPLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats rapportés n'indiquent pas de progression vers la cible fixée au PEVR. Le contexte pandémique a réduit l'accès aux services offerts aux enfants de 4 ans et a occasionné une modification de l'offre communautaire centrée sur l'intervention précoce en littératie. De plus, nous observons une réduction de l'application systémique de l'outil de dépistage universel retenu depuis quelques années. Les milieux utilisent des versions adaptées et se dotent d'outils locaux.

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

EXPLICATION DES RÉSULTATS

Devant ces résultats et ces hypothèses explicatives, les moyens suivants sont retenus :

- Uniformiser l’outil de dépistage à l’entrée aux 5 ans;
- Créer un outil de dépistage à l’entrée aux 4 ans;
- Effectuer un suivi de la cohorte jusqu’à l’entrée au 1^{er} cycle;
- Relancer la collaboration avec les différents partenaires pour des actions concertées de prévention en littératie.

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS ² 2018	RÉSULTATS 2019	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021
Augmenter les taux de réussite aux épreuves ministérielles d’écriture en langue d’enseignement en 4 ^e année du primaire et en 5 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture 4 ^e année	90%	86,5%	84,5%	86,5%	N.D.	N.D.
	Taux de réussite des élèves avec un résultat supérieur à 69 % à l’épreuve ministérielle d’écriture en 4 ^e année	65%	58,2%	67,7%	69%	N.D.	N.D.
	Taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture en 5 ^e secondaire	82,5%	80,4%	80,8%	85,7%	N.D.	N.D.
	Moyenne des notes en français 5e secondaire à l’épreuve ministérielle d’écriture	70%			N.D.	N.D.	N.D.
Augmenter le nombre d’adultes qui participent annuellement à des activités en littératie	Nombre d’adultes qui participent à des activités en littératie hors des programmes réguliers de formation du CSSRL	N.D.					N.D.

EXPLICATION DES RÉSULTATS

En raison de la situation pandémique, des modifications ont été apportées au Régime pédagogique de l’éducation préscolaire, de l’enseignement primaire et de l’enseignement secondaire notamment l’annulation des épreuves ministérielles. Cette modification explique l’absence de données.

Par ailleurs, en raison de la pandémie, les activités de littératie pour les adultes hors-réseau ont été interrompues ce qui explique la donnée non disponible.

DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉLÈVE DANS UN MILIEU SAIN ET STIMULANT

ORIENTATION 2

o S'assurer que les établissements offrent des environnements sains et stimulants

MOYEN 4

Soutenir les équipes-école dans l'intégration et l'actualisation des DGF dans les projets éducatifs et les situations d'apprentissage

DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION (DGF)

Contexte signifiant qui suscite la motivation et donne du sens aux apprentissages. (médias, Vivre ensemble et citoyenneté, Santé et bien-être, Orientation et entrepreneuriat, Environnement et consommation)

MOYEN 5

Veiller à ce que les établissements soient sécuritaires et en bon état selon les critères du ministère



OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS ² 2018	RÉSULTATS ² 2019	RÉSULTATS ² 2020	RÉSULTATS ² 2021
Favoriser l'intégration des domaines généraux de formation et assurer le développement des compétences transversales en priorisant celle permettant de « coopérer »	Intégration des domaines généraux dans les projets éducatifs	D'ici 2022, tous les établissements des secteurs jeunes et adultes auront intégré les domaines généraux dans leur projet éducatif				Soutien des équipes-école dans l'intégration et l'actualisation des DGF (contextes signifiants et motivants) dans les projets éducatifs et les situations d'apprentissage	
	Intégration de la compétence transversale « coopérer » à l'intérieur des situations d'apprentissage	D'ici 2022, tous les établissements auront intégré la compétence transversale « coopérer » dans les situations d'apprentissage					

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS ² 2018	RÉSULTATS ² 2019	RÉSULTATS ² 2020	RÉSULTATS ² 2021
Contribuer au bien-être et à la sécurité des élèves	60 min d'activité physique par jour au primaire	D'ici 2022, les écoles primaires offriront 60 minutes d'activité physique par jour					Tous les élèves qui fréquentent un service de garde ont un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour
	Bilan annuel de sécurité des établissements	D'ici 2022, 100 % des bâtiments seront dans un état plus que satisfaisant				Aménagement et maintien de nos établissements pour qu'ils soient sécuritaires et en bon état	52 % de nos bâtiments étaient dans un état satisfaisant ou plus que satisfaisant (A, B, C)*; 9 % de nos bâtiments étaient dans un état plus que satisfaisant (A, B)*;

*selon l'ancien outil d'analyse Simacs

DIPLOMATION, QUALIFICATION ET FORMATION CONTINUE

ORIENTATION 3

- o Améliorer la diplomation, la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie

MOYEN 6

Accompagner les équipes-école dans l'identification, le suivi des élèves à risque ainsi que dans la mise en oeuvre de pratiques efficaces pour le réduire le décrochage

MOYEN 7

Consolider l'offre de formation de la formation professionnelle en favorisant une offre attractive de qualité



OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS ² 2018	RÉSULTATS ² 2019	RÉSULTATS ² 2020	RÉSULTATS ² 2021
Augmenter le taux de diplomation et la qualification chez les différents groupes d'élèves	Taux de diplomation et qualification avant 20 ans	84 %	78,2%	83,2%	77,1%	81,6%	x
	Écart entre les garçons et les filles	9 points	6,5 points	7,4 points	12,6 points	7,2 points	x
	Écart entre les écoles intermédiaires et défavorisées	8,5 points			1,3 points	8,3 points	X
	Proportion des élèves qui entrent à 13 ans ou plus au secondaire	11,4%	13,5%	18,6%	17,74%	15,52%	x
	Écart entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	23,2 points			29,3 points	26,3 points	x
	Taux de diplomation et de qualification en formation professionnelle au CSSRL	À venir					?
	Écart entre les immigrants et les autres élèves	0,4 point					N.D.

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS ² 2018	RÉSULTATS ² 2019	RÉSULTATS ² 2020	RÉSULTATS ² 2021
Augmenter le nombre de personnes inscrites en formation continue et dans les divers programmes de formation professionnelle au CSSRL	Nombre de personnes inscrites annuellement en formation continue	À venir				Maintien	Maintien
	Nombre de personnes inscrites annuellement dans les divers programmes de formation professionnelle	À venir					Augmentation importante
Augmenter le nombre d'établissements qui fonctionnent en communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)	Nombre d'établissements qui fonctionnent en communautés d'apprentissage professionnelles	D'ici 2022, 100% des établissements fonctionneront en communautés d'apprentissage professionnelles					100% de nos établissements ont des équipes collaboratives 50% de nos établissements fonctionnent en communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)

EXPLICATION DES RÉSULTATS

Taux de diplomation et qualification avant 20 ans :

Une augmentation qui nous rapproche de la cible. Toutefois, elle s'explique fort probablement par l'absence d'épreuves uniques liée à la situation pandémique où le taux de diplomation, comme de nombreux élèves au Québec, s'est appuyé sur les notes obtenues à l'école. Cependant, cette remontée est conforme à la courbe ascendante prévisionnelle pour l'atteinte de la cible dans les délais prévus.

Écart entre les garçons et les filles :

L'écart entre les garçons et les filles diminue. Par ailleurs, malgré ce fait, les filles ont un taux de diplomation et de qualification supérieur aux garçons.

Personnes inscrites annuellement en formation continue et dans divers programmes de formation professionnelle :

Malgré le fait que les cibles fixées ne soient pas établies, nous notons un maintien de la clientèle en formation continue et une hausse considérable dans certains programmes de formation professionnelle. Les mesures incitatives du ministère pour le recrutement dans le réseau de la santé et des services sociaux sont un facteur explicatif entre autres de cette hausse en plus du développement de projets particuliers, notamment l'ajout de projets PRÉ-DEP et la mise en oeuvre du programme d'exploration professionnelle dans certains de nos établissements scolaires.



3.2. LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Dans le cadre de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, la direction d'école doit transmettre à la direction générale du Centre de services scolaire, un rapport sommaire faisant état de la nature des événements qui se sont produits dans son école et du suivi qui leur a été donné. De son côté, le Centre de services scolaire, dans son rapport annuel doit faire mention de la nature des plaintes qui lui ont été transmises, des interventions qui ont été faites et de la proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Cependant, pour préserver les informations nominatives concernant les élèves, le Centre de services scolaire est légalement tenu de ne pas publier, ailleurs qu'au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les données des écoles comptant moins de 30 élèves ou ayant fait l'objet de 5 événements d'intimidation ou de violence et moins.

Puisque nous sommes dans cette situation, le rapport détaillé de ces événements ne sera transmis qu'au MEES.

Au secteur primaire, 11 situations d'intimidation et 8 actes de violence ont été documentés dans 7 établissements scolaires. Au secteur secondaire, ce sont 7 situations d'intimidation et 7 actes de violence qui ont été rapportés dans 4 établissements.

Dans l'ensemble des situations documentées, les interventions réalisées ont mené à la résolution de la problématique d'intimidation ou de violence vécue.

3.2.1. SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

ÉCHELLE

Aucun événement

Moins de 10 événements déclarés

de 10 à 19 événements déclarés

de 20 à 39 événements déclarés

40 et plus événements déclarés

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	INTIMIDATION (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	VIOLENCE (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	PROPORTION D'INTERVENTIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTE AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
Sainte-Marie, Cap d'Espoir	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Bon Pasteur, Sainte-Thérèse	Moins de 10 événements*	Aucun événement	Aucun
Bon Pasteur, Grande-Rivière	Moins de 10 événements*	Moins de 10 événements*	Aucun
Saint-Paul, Pabos	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Saint-Joseph, Chandler	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Sacré-Coeur, Newport	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Saint-Bernard, Gascons	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Le Phare, Port-Daniel	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
La Source, Paspébiac	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
François-Thibault, Bonaventure	Moins de 10 événements*	Moins de 10 événements*	Aucun
Des Découvertes, Saint-Siméon	Moins de 10 événements*	Aucun événement	Aucun
Cap Beau-Soleil, Caplan	Aucun	Moins de 10 événements*	Aucun
Aux Milles-Ressources, St-Alphonse	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Le Bois-Vivant, New Richmond (PR)	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Saint-Donat, Maria	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Bourg, Carleton	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Des Audomarois, Saint-Omer	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Des Quatre-Temps, Nouvelle	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Père-Pacifique, Pointe-à-la-Croix	Moins de 10 événements*	Aucun événement	Aucun
Des Deux-Rivières, Matapédia (PR)	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Du Plateau, Saint-François	Moins de 10 événements*	Aucun événement	Aucun
Du Littoral, Grande-Rivière	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Mgr Sévigny, Chandler	Moins de 10 événements*	Moins de 10 événements*	Aucun
Polyvalente de Paspébiac	Moins de 10 événements*	Aucun événement	Aucun
Aux Quatre-Vents, Bonaventure	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Le Bois-Vivant, New Richmond (SEC)	Aucun événement	Aucun événement	Non applicable
Antoine-Bernard, Carleton	Aucun événement	Moins de 10 événements*	Aucun
Des Deux-Rivières, Matapédia (SEC)	Moins de 10 événements*	Aucun événement	Aucun

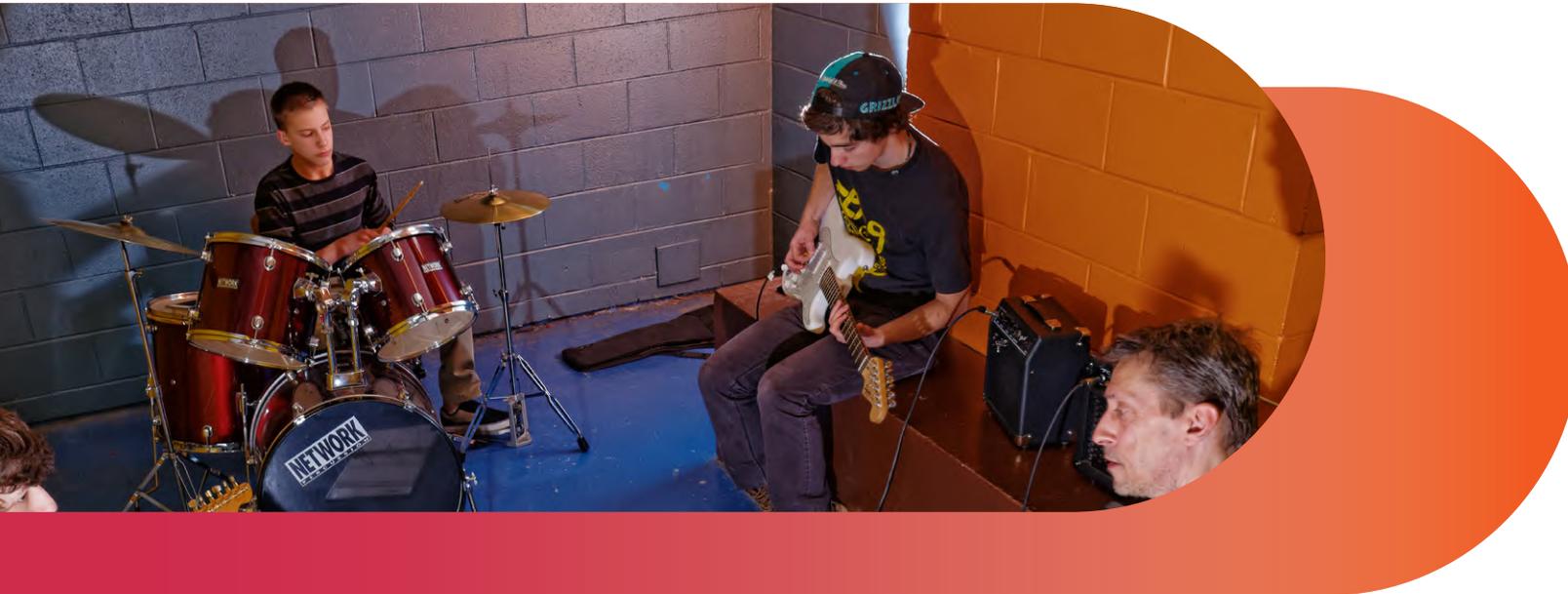
3.2.2. INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Dans tous les cas documentés, les interventions scolaires réalisées ont mené à la résolution des situations, à la satisfaction des élèves et de leurs familles. Lorsque requis, les partenaires du milieu ont contribué aux dites interventions en y apportant leurs expertises complémentaires (IPMS/Organismes communautaires/Centre Jeunesse). Comme rapporté dans le tableau précédent, aucune de ces situations n'a été l'objet de plainte formelle au protecteur de l'élève.

Les plans de lutte pour contrer l'intimidation et la violence sont mis en oeuvre dans tous les établissements scolaires.

3.2.3. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun objectif lié au développement durable n'est prévu dans notre PEVR 2018-2022. À prévoir dans notre plan d'engagement vers la réussite 2023-2028.



4 UTILISATION DES RESSOURCES

5.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Selon l'article 275.2 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire René-Lévesque doit inclure dans son rapport annuel une description des objectifs et des principes de répartition de ses revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués. Le document Cadre budgétaire et Règles de répartition entre les écoles et les centres est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.cssrl.gouv.qc.ca sous la rubrique Notre organisation/Publications.

5.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

Investissements aux services de nos élèves - Portrait des ressources financières 2020-2021

REVENUS 2020-21

Subvention de fonctionnement du MEQ	80 823
Subvention d'investissement	899
Autres subventions et contributions	145
Taxes scolaires	2 744
Droits de scolarité et frais de scolarisation	752
Ventes de biens et services	2 102
Revenus divers	813
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 067
Total des revenus	92 345

ACTIFS FINANCIERS 2020-21

Encaisse	343
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 689
Subvention d'investissement à recevoir	78 807
Taxes scolaires à recevoir	221
Débiteurs	1 483
Total des actifs financiers	88 543

CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	38 302
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	23 303
Services d'appoint	10 438
Activités administratives	4 572
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13 020
Activités connexes	7 455
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(26)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations - corporelles	
Total des charges	97 064
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(4 719)

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Excédent accumulé au début de l'exercice	3 508
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	(124)
Solde redressé	3 384
Déficit de l'exercice	(4 719)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACC. À LA FIN	(1 335)

PASSIFS

Emprunts temporaires	4 500
Créditeurs et frais courus à payer	9 516
Subvention d'investissement reportée	66 240
Revenus perçus d'avance	615
Provision pour avantages sociaux	3 533
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	72 646
Autres passifs	3 672
Total des passifs	160 722
DETTE NETTE	(72 179)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	69 825
Stocks de fournitures	161
Charges payées d'avance	858
Total des actifs non financiers	70 844
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	(1 335)

4.3. GESTION ET CONTRÔLES DES EFFECTIFS

De par l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État qui exige que chaque organisme fasse état de l'application de certaines dispositions prévues à la Loi dans son rapport annuel, voici deux tableaux cumulatifs illustrant le nombre d'employés, par catégories d'emploi, pour la période ciblée.



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	76 991,28	0,00	76 881,27	50
2. Personnel professionnel	104 978,64	54,25	105 032,89	67
3. Personnel enseignant	682 229,75	761,40	682 991,14	764
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	431 270,82	1 778,52	433 049,34	458
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	19 258,90	310,30	15 569,20	15
Total en heures	1 314 619,37	2 904,47	1 317 523,84	1 354

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	75 151,16	0,00	75 151,16	47
2. Personnel professionnel	99 975,32	98,75	100 074,07	72
3. Personnel enseignant	698 673,86	1 203,13	699 876,99	824
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	435 490,24	1 428,56 436	918,80	485
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	17 878,89	343,50	18 222,39	17
Total en heures	1 327 169,46	3 073,94	1 330 243,41	1 445



4.4. CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

**NOMBRE DE
CONTRATS**

**MONTANT DU
CONTRAT
(AVANT TAXES)**

Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	10	2 270 564 \$
Total	10	2 270 564 \$

4.5. RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

4.5.1. RESSOURCES MATÉRIELLES

Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

**2019-2020
(ANNÉE PRÉCÉDENTE)**

**2020-2021
(ANNÉE DE REDDITION DE COMPTES)**

Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
2 005 938 \$	6 165 953 \$	5 654 888 \$	6 652 057 \$

4.5.2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Le Service des ressources informationnelles a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation professionnelle et aux adultes et les services dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives :

- assurer la gestion des infrastructures informatiques;
- soutenir les applications de gestion pédagogique et administrative ainsi que les outils de bureautique et de réseautique;
- offrir des services d'assistance et des services-conseils aux utilisateurs en matière de technologies de l'information;
- soutenir la formation à distance;
- assurer la sécurité du réseau;
- assurer une veille technologique appropriée aux besoins.

L'élaboration d'un plan directeur des ressources informationnelles (PDRI) 2021-2023 sera déposé.

EN CHIFFRES

Pour le Centre de services scolaire René-Lévesque ce sont :

2500
portables
et ordinateurs

1200
tablettes

400
points sans fil

350
kilomètres
de fibre optique

70
serveurs virtuels

1200
téléphones IP



**En 2020-2021
les ressources
informationnelles
ont investi près de
1 400 000 \$.**

RAPPORT DU
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a comme mandat d'examiner la plainte d'une personne insatisfaite de l'examen de sa plainte par le Centre de services scolaire. Il peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter que le plaignant subisse un préjudice. À la suite de son évaluation, il fait suivre son avis et ses recommandations à la présidence du Conseil d'administration.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le protecteur de l'élève a été consulté pour différents motifs. On entend ici par consultation, des questions concernant le processus ou des insatisfactions, entre autres, en lien avec les mesures sanitaires ou l'absence de services. Plusieurs appels ont été référés au secrétariat général ou à la direction des services éducatifs.

Le protecteur prend le temps d'écouter la personne et l'accompagne dans sa démarche et s'assure toujours d'un suivi après référence.

Je tiens à souligner que cette année fut particulièrement exigeante pour les enseignants, les directions, les parents et les élèves. Je souligne également l'ouverture des intervenants et de tout le personnel du Centre de services scolaire à collaborer avec le protecteur de l'élève dans son travail en matière de traitement des plaintes.



**BENOIT
LAMARCHE**
PROTECTEUR
DE L'ÉLÈVE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2020 2021

145, avenue Louisbourg
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
418 534-3003
 www.facebook.com/CSReneLevesque/
www.csrl.qc.ca

Design graphique : Anie Cayouette
Photographie : Olivier Poulin



Centre
de services scolaire
René-Lévesque

Québec 